

les opportunités des technologies de la communication en font un espace recherché et dynamique.

Les rencontres régionales de la montagne rassemblent chaque année ses acteurs autour des dimensions qui font son attractivité (le tourisme, l'agriculture de montagne, les services à la population, la filière bois-énergie) ou qui appellent de nouvelles approches pour faire face au changement climatique et aux risques naturels.

Nous rassemblerons les acteurs du développement de la montagne déjà mobilisés dans les programmes de développement solidaire et durable : des activités de pleine nature et du tourisme sportif, des espaces nordiques et des stations des Alpes du sud.

Nous mobiliserons dans des programmes de développement intégré tous les acteurs des stations dans une conception élargie de leur territoire aux espaces qui entourent les stations.

Ces stations doivent affronter de nouveaux défis et savoir innover pour y faire face. La réduction attendue du manteau neigeux, le passage d'un tourisme hivernal à un tourisme estival, la rénovation du bâti, la pression foncière, la pénurie de logements sociaux appellent à des modes de gouvernance adaptés au niveau intercommunal. Les problèmes spécifiques touchant les travailleurs saisonniers seront traités de manière à leur offrir des conditions de vie décentes.

Nous conduirons à son terme ce programme au bénéfice des 16 ensembles valléens de la région, dont 4 seulement ont à ce jour finalisé cette démarche.

Nous rassemblerons les 16 espaces valléens de la région au sein d'une structure régionale pour échanger sur leurs approches et valoriser leurs réalisations.

En définitive, nous construirons le réseau régional des territoires de projet pour assurer les cohérences nécessaires entre une approche locale de proximité et une approche régionale de développement. La révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable qui vient d'être engagée sera l'occasion de rassembler tous les acteurs de la région autour d'un projet régional qui associe la nécessité de la protection aux contraintes du développement.

C - Rassembler autour du patrimoine et de la culture

Les activités culturelles et de valorisation du patrimoine rassemblent les habitants de la région dans des activités collectives créatrices de lien social.

1 – Nous soutiendrons les activités culturelles

Le soutien aux activités culturelles est un élément essentiel de la volonté de la Région de rassembler ses acteurs et ses amateurs. Notre Région est l'une des régions les plus dynamiques en matière d'offre culturelle. Elle a mis en place depuis 1998 tout un ensemble de dispositifs destinés à structurer ses principaux domaines d'intervention, et à apporter son soutien aux projets culturels émanant des collectivités locales, des porteurs de projets, des

équipes artistiques ou du monde associatif. Chaque année, plus de 3500 demandes de subventions reçoivent une suite favorable de la part de la Région. C'est celle, par rapport aux autres régions françaises, qui mobilise la plus grande part de son budget sur l'action culturelle, principalement sur des actions culturelles de proximité.

Cette intervention s'est beaucoup renforcée ces dernières années du fait de la fragilisation accrue du secteur : baisse continue des subventions de l'Etat et de certains Conseils généraux, difficultés rencontrées par les communes, problème récurrent des intermittents du spectacle, généralisation de nouvelles technologies incitant les usagers à «consommer» la culture à domicile, et non sur les lieux de spectacle et de convivialité.

Au-delà du soutien avec la formation et l'emploi, l'incitation à la mutualisation et le développement des actions culturelles de proximité, la Région renforcera les actions qu'elle a mises en place et prendra de nouvelles initiatives.

Nous consacrerons 75 millions d'euros par an au développement de la culture.

Tous les plans thématiques dans les divers domaines de la culture seront développés : livre et lecture, cinéma et audiovisuel, musiques, arts de la rue.

Nous proposerons de nouvelles labellisations à certains lieux considérés comme des centres de ressources à vocation territoriale : lieux de musiques actuelles, pôles régionaux de développement culturel notamment.

Nous soutiendrons la numérisation des salles de cinéma (art et essai et salles indépendantes), en complément des dispositifs arrêtés par le Centre National de la Cinématographie.

Nous soutiendrons les librairies et disquaires indépendants, afin de préserver les liens entre la population et ces lieux de diversité culturelle.

Dans un souci de proximité et de valorisation des cultures régionales, nous soutiendrons des actions visant à protéger et développer le petit patrimoine rural, le patrimoine industriel, ainsi que le patrimoine immatériel (comme la Maison de l'oralité alpine).

Nous soutiendrons la numérisation de certaines archives, dans le but d'aider les chercheurs et les étudiants dans leurs travaux.

Dans le domaine de la culture scientifique et technique, nous accompagnerons la création de «musées universitaires» dans tous les lieux concernés pour favoriser la recherche et s'inscrire délibérément dans le champ des nanotechnologies.

Nous mettrons en place une Conférence Régionale sur la Culture, afin d'établir un lien constant entre la Région et toutes les structures culturelles et artistiques de ce territoire, engagement pris lors des Assises de la Culture de 2008.

Nous développerons une politique de conventionnement accru avec les structures culturelles aidées par la Région, afin de sécuriser leurs actions dans la durée.

Nous inciterons à une meilleure connaissance de notre patrimoine culturel : langue provençale, littérature, histoire, toponymie, géographie, ethnologie...

Nous serons un acteur majeur de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture,

pour le succès de Marseille, mais aussi de toute une région.

Nous réaliserons des projets structurants : Centre Régional de la Méditerranée (CRM), nouveau Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)...

La Région n'est souvent présente, pour le grand public, que sous la forme de logo au bas d'une affiche ou d'un dépliant. Au nom de l'aménagement culturel du territoire, la Région soutiendra, par appels à projets, les actions culturelles de proximité. Cette mesure lui permettra de mobiliser des équipes artistiques pour conduire des projets en direction d'un quartier ou d'un village qui n'ont pas accès aux services culturels des grandes villes.

Nous renforcerons toutes les actions déjà engagées en faveur de l'accès à la culture pour tous : chéquiers ciné-lecture, lycéens et apprentis au cinéma, prix littéraire des lycéens et apprentis, accueil des lycéens et apprentis dans les principaux festivals, biennale d'art populaire, résidences d'équipes artistiques dans les quartiers urbains.

Nous serons le premier partenaire des acteurs culturels afin de développer la démocratisation de l'accès à la culture, pour les habitants des grandes villes aux plus petits hameaux.

Nous installerons deux pôles supplémentaires (départements Alpins et Côte d'Azur) de la Régie Culturelle pour faciliter l'accès de tous les organisateurs au parc régional de matériel scénique.

Nous proposerons des tarifications TER spécifiques et incitatives pour certaines manifestations d'intérêt régional.

Nous soutiendrons des actions culturelles et artistiques itinérantes, dans tous les domaines (théâtre, danse, arts de la rue, arts visuels, ...), notamment pour les communes rurales et les quartiers sensibles.

Nous organiserons une programmation de spectacles et d'animations dans certains TER et dans les différentes gares de la région, afin d'assurer une présence dans ces lieux qui relèvent de ses compétences obligatoires.

Nous mettrons en place des actions culturelles dans divers lieux non dédiés pour atteindre l'ensemble des publics : établissements scolaires, parcs naturels, hôpitaux, maisons de retraite, prisons, centres pour personnes handicapées, théâtre à domicile ...

2 – Nous valoriserons notre patrimoine

Le patrimoine naturel et construit de la région est exceptionnel. Il résulte de sa géographie et de son histoire qui ont laissé de multiples traces dans son architecture, ses monuments, ses sites, témoignages d'un passé à connaître, à reconnaître et à préserver. Depuis 2005, la Région est compétente en matière d'inventaire général du patrimoine culturel. Elle encadre et contrôle les opérations d'inventaires menées sur son territoire. Elle soutient les grands projets structurants de construction, rénovation, extension des musées de France et autres lieux patrimoniaux comme le musée international de la parfumerie de Grasse, le MUCEM à Marseille, le Camp des Milles ou le centre de recherche et de conservation du Muséon Arlaten à Arles. Elle accompagne le secteur associatif mobilisé dans la protection du petit patrimoine : chemins, remparts, fontaines, oratoires, lavoirs, chapelles, remparts...

La Région souhaite amplifier et articuler son intervention patrimoniale à partir de sa compétence obligatoire en matière d'inventaire général du patrimoine culturel en organisant une chaîne patrimoniale qui, à partir d'un état des lieux des éléments forts de notre patrimoine, permettra d'élaborer un plan d'action et de préservation. La Région identifiera les éléments patrimoniaux qui, sur un territoire, doivent être conservés, restaurés, valorisés ou classés.

Seule une bonne connaissance de l'état de ce patrimoine permettra de conduire des politiques de conservation et de restauration ainsi que de promouvoir les initiatives en matière de valorisation et d'aménagement économique du patrimoine.

Nous voulons identifier et renforcer la connaissance et la visibilité des éléments patrimoniaux emblématiques de la région, qui participent de notre histoire et de notre spécificité. Nous souhaitons que les habitants de notre région partagent la fierté de cet héritage.

A ce titre, la Région prêtera une attention particulière aux actions de valorisation des patrimoines méconnus ou injustement délaissés, notamment notre patrimoine industriel et notre patrimoine rural. Les actions initiées par les territoires de projet (pays) consistant à construire des stratégies de développement des territoires seront soutenues et accompagnées. Un programme de conseil aux territoires sera proposé.

Nous maintiendrons notre soutien au réseau des musées de France en Provence-Alpes-Côte d'Azur en privilégiant l'accès de tous à ces patrimoines muséaux.

Dans le cadre du Plan Patrimoine Antique, nous solliciterons l'Etat et les collectivités territoriales pour mettre en œuvre une deuxième phase destinée, après restauration, à améliorer les conditions d'accueil des grandes manifestations dans ces bâtiments.

Nous construirons une chaîne du patrimoine pour élaborer un véritable Plan de valorisation, qui permettra notamment aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur de mieux connaître l'héritage historique et culturel de notre région.

D - Rassembler autour des associations et des clubs sportifs

1 – Nous promouvrons les activités sportives

L'importance du sport et de la pratique des activités physiques et sportives en Provence Alpes-Côte d'Azur invite la Région à s'impliquer largement dans un secteur qui rassemble une grande part de ses habitants. Ce secteur d'activités représente près de 300 000